



Comité Social d'Administration local de la DiSI Île-de-France du 23 janvier 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du Comité Social d'Administration Local,
Mesdames et Messieurs,
Cher·e·s Camarades,

Hier lundi 22 janvier, l'intersyndicale nationale DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, F.O.-DGFIP et l'alliance CFDT/ CFTC Finances Publiques s'est adressée à l'ensemble des agents de la DGFIP pour leur indiquer qu'elle « *ne se résignera à voir diminuer encore le pouvoir d'achat des agents de la DGFIP, ni à voir se poursuivre la dégradation des conditions d'exercice de nos missions, du cadre statutaire et du service public fiscal et comptable.*

Depuis l'automne dernier des négociations indemnitaires se sont engagées à la DGFIP, celles-ci reprendront le 29 janvier prochain et notre détermination à obtenir une reconnaissance indemnitaire à la hauteur de notre conscience professionnelle et notre technicité est intacte.

Cela fait plus de 10 ans que notre régime indemnitaire n'a pas été revalorisé, cela ne peut plus durer ! »

N'en déplaise au ministre de la Fonction publique Stanislas Guerini, qui a annoncé mardi 14 novembre 2023 que 2024 serait « une année blanche », pour nous, 2024 doit être l'heure des comptes pour chacun d'entre nous qui faisons vivre la DGFIP, malgré les réformes structurelles incessantes et les suppressions d'emplois massives, qui ont terriblement dégradé nos conditions de travail. Rappelons juste ces chiffres : en 2003, l'ex DGI et l'ex DGCP totalisaient environ 140 000 emplois, aujourd'hui la DGFIP en compte moins de 94 000...

Aujourd'hui, nous sommes réunis sur les 2 sujets qui ont recueilli mardi 16 janvier 2 votes unanimes :

- Contre l'adoption du règlement intérieur de nos instances locales de dialogue social, qui nous est imposé par la Direction Générale avec consigne passée aux Directeurs locaux de refuser toute modification, ce qui en termes de dialogue social, est tout de même un comble !
- Contre la politique d'emplois menée par la Direction Générale de façon délétère pour notre administration, puisqu'elle vise notamment à récupérer des missions avec un nombre dérisoire d'agents par rapport à ceux qui l'exerçaient dans leur administration d'origine, et une politique de recrutement qui, pour employer un euphémisme, n'est pas du tout à la hauteur des besoins, avec des contractuels qui représenteront en 2024 35 % des recrutements !

Nous vous avons déjà présenté nos arguments qui expliquent notre position dans [notre précédente déclaration liminaire](#), ainsi que lors de nos débats de mardi dernier, nous vous épargnons donc une redite.

Enfin, nous informons les collègues potentiellement lecteurs de cette déclaration, que la tenue de l'instance d'aujourd'hui est due à une obligation réglementaire qui vous contraint, Monsieur le Président, à réunir de nouveau le CSAL sur ces 2 mêmes sujets, suite aux votes unanimes contre exprimés mardi dernier, mais ne vous contraint pas d'en modifier quoi que ce soit, ni cette fois de tenir compte des votes unanimes qui vont s'exprimer dans quelques instants à nouveau contre, puisque rien n'a changé depuis mardi dernier. Nous vous avouons que pour nous, l'exercice du dialogue social reste parfois un concept bien mystérieux...